



Relance pour un credit que nous n'avons pas fait !!!

Par **gege59**, le **21/07/2011** à **17:34**

Bonjour,

Nous avons reçu courant mai et juin qqes appels téléphoniques avec msg vocal nous disant : " Mr X bonjour. Vous avez essayé de me joindre par rapport à votre crédit. Merci de me rappeler au...". Nous n'avons jamais eu cette personne en direct car elle appelait tjours la journée, or nous sommes au travail.

Nous sommes partis en vacances 15 1ers jours de juillet, et à notre retour, nous avons eu la mauvaise surprise d'avoir un courrier d'une société HOIST, nous demandant de régler le solde de "notre" crédit de 12957€...

Le courrier a été fait aux nom, prénom et adresse de mon conjoint.

Bien évidemment, nous n'avons pas fait de crédit !!

Mon conjoint a donc téléphoné lundi dernier et la personne lui a dit qu'il s'agissait d'une erreur, qu'il s'agissait d'une personne ayant le même nom et même prénom que mon conjoint, et qu'ils avaient cherché des coordonnées sur internet pages blanches.

Nous pensions que cette affaire serait classée.

Hélas, tout à l'heure je m'aperçois d'un appel en absence sans msg, c'était cette société...

Je prends donc l'initiative d'appeler cette dame, pour lui signifier mon étonnement. Et là, elle me dit de lui envoyer une copie de la carte d'identité de mon conjoint !!! Je lui réponds que je n'enverrai rien puisqu'il ne s'agit pas de nous ! Elle me répond "qu'est ce qui me prouve que vous êtes de bonne foi"!!!!

Bref. Suis encore en colère...

Pourriez vous me donner votre avis et me dire ce que vous feriez à ma place, car cette dame me dit que la procédure ne s'arrêtera pas tant qu'elle n'aura pas de "preuve" !!! Cela me sidère...

Merci d'avoir pris le temps de me lire, et merci pour vos suggestions...

Bien à vous,

Par **pat76**, le **21/07/2011** à **17:49**

Bonjour

Vous n'envoyez aucun document et si la personne de la société HOIST vous rappelle, vous lui demandez de vous adresser une copie du titre exécutoire émis par un juge qui lui permet de vous réclamer un paiement et une copie du contrat de crédit .

Vous lui précisez que vous vous réservez le droit de déposer plainte auprès du procureur de la république contre la société HOIST pour tentative d'extorsion de fonds.

Vous portez à sa connaissance puisqu'elle semble l'ignorer, l'alinéa 1 de l'article 1315 du code civil:

Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver.

Donc c'est hoist qui doit vous envoyer des documents et pas l'inverse.

Par **gege59**, le **21/07/2011** à **21:00**

Un grand merci Pat pour votre réponse ! J'ai de quoi répondre maintenant !
Bien à vous,

Par **pat76**, le **23/07/2011** à **19:39**

Bonsoir

Quelques informations sur HOIST.

Par ailleurs, vous devez toujours dire à l'interlocuteur de Hoist que vous pourriez avoir au téléphone si c'est Mr Costas THOULOS président de Hoist que vous devez faire citer en justice pour tentative d'extorsion de fonds ou Mr Goran WITTou Thierry BESANCON représentants en FRANCE de HOIST KREDIT AKTIEBOLAG, société suédoise basée à STOCKHOLM et dont HOIST est une succursale.

- HOIST SAS

RCS Versailles B 444 611 453 – NAF 8291Z – SAS au capital de 1.725.000,00 €uros

Siège social: 38, boulevard Paul Cézanne - 78280 Guyancourt - France

Tel Guyancourt: +33 (0)1 30 03 00 00

Tel Bayonne: +33 (0)1 30 03 00 00
info-fr@hoist-group.com

TVA Intracommunautaire FR 78 444 611 453 00028
Président: Monsieur Costas Thoupos

Activité: recouvrement pour compte de tiers (décret 96-1112 du 18/12/1996).

Assurance RCP chez AXA Iard

Déclaration préalable d'activité auprès du Procureur de la République du TGI de Paris et du TGI Versailles

Comptes bancaires séparés affectés pour les fonds reçus de nos clients auprès de la BRED (Groupe NATEXIS) et de la Société Générale

Déclaration auprès de la CNIL concernant les fichiers nominatifs de traitement informatisé.

Toute demande d'accès ou de modification aux données nominatives vous concernant peut être effectuée auprès de HOIST Sas – Service Compliance – 38, boulevard Paul Cézanne, 78280 Guyancourt

HOIST France :

HOIST Kredit AB
RCS Versailles B440241040

Siège social: 38, boulevard Paul Cézanne - 78280 Guyancourt - France

Succursale de l'établissement financier suédois HOIST Kredit AB, référencée à la Banque de France sous le code interbancaire 15578.

Tél. : +33 (0)1 30 03 01 08

Fax : +33 (0)1 30 03 00 60

info-fr@hoist-group.com

Représentant en France: Monsieur Thierry Besançon

Activité: recouvrement pour compte propre

Déclaration préalable d'activité auprès du Procureur de la République du TGI de Versailles
Compte bancaire séparé affecté pour les fonds reçus de nos débiteurs auprès de HSBC.

Déclaration auprès de la CNIL concernant les fichiers nominatifs de traitement informatisé.

Toute demande d'accès ou de modification aux données nominatives vous concernant peut être effectuée auprès de HOIST KREDIT - Service Compliance - 38, boulevard Paul Cézanne, 78280 Guyancourt

HOIST Kredit AB est un établissement financier suédois, enregistrée sous le numéro 556329-5699 auprès du registre des sociétés (Stockholm)

Par **Eric965**, le **16/12/2013** à **09:34**

Bonjour, j'ai le même souci avec la même société de recouvrement. Je voulais savoir comment votre histoire a évolué afin de prendre les bonnes décisions.
Il me harcèle depuis plus de 6 mois et je ne sais pas trop quoi faire.

Par **chaber**, le **16/12/2013** à **09:39**

bonjour

lisez le lien

http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement_73116_1.htm

Par **Eric965**, le **16/12/2013** à **10:00**

Merci pour votre réponse et l'explication de la démarche à suivre

Par **titia1987**, le **17/11/2016** à **09:39**

Bonjour je viens de lire votre message et il m'arrive pratiquement la même chose voilà en 2005 alors que j'avais pas encore 18 ans quelqu'un qui a trouvé ma carte d'identité a fait un crédit sur mon nom et a émis ma signature et maintenant il me réclame 11000 euros alors que j'étais pas majeur et il veut rien savoir et il veut pas prendre un arrangement à l'amiable mais moi c'est le crédit de Belgique il faut faire quelque chose avec cette société qui n'est pas honnête